

## Clôture des célébrations de la fête nationale de la Jeunesse, samedi dernier

# Des activités citoyennes et des prix pour la boucle



Les trois lauréats du concours de discours, dont Raïssa Wora Devedy (c.), posant avec des encadreurs. Photo de droite : Une délégation de jeunes dans les locaux de la Cour constitutionnelle, samedi dernier.

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

DÉBUTÉES deux jours plus tôt, à Libreville, les célébrations de la fête nationale de la Jeunesse ont pris fin samedi dernier. Au menu de cette journée, des activités citoyennes, dont des visites d'orphelinats à travers la ville. Mais aussi, celle d'un certain nombre de sites, notamment pour les jeunes venus de l'intérieur du pays. Le Centre hospitalier universitaire d'Owendo (Chuo), la Cour constitutionnelle et la Zone économique spéciale de Nkok, ont figuré au nombre des sites visités.

Soit des réalisations du président de la République à l'endroit des populations gabonaises et, partant, des jeunes, dans des domaines aussi variés que la santé, la diversification de l'économie, ou encore le renforcement de l'État de droit.

Pour rappel, lors du point de presse d'annonce de cette fête, le secrétaire général par intérim du ministère de la Jeunesse, des sports et des loisirs, Charles Mvé Ellah, avait réaffirmé la volonté des organisateurs de rapprocher un peu plus les jeunes de ce qui se fait au niveau du sommet de l'État, afin qu'ils soient mieux informés, et capables, à leur tour, d'expliquer le bien-

fondé des décisions prises par l'État.

D'où ces excursions, que les concernés ont d'ailleurs appréciées. Le cas de Ulrich Meye Mezui, du lycée Eugène Marcel Amogho de Franceville (Haut-Ogooué) : « Je suis ravi de cette organisation. Ce que je peux dire de Nkok, c'est que c'est une bonne initiative de collaboration entre Olam et l'État gabonais... De plus, Nkok est un centre qui offre des emplois aux jeunes gabonais, à travers ses entreprises de transformation de fer et de bois. Bien au-delà de ce que je vois à la télévision, j'ai mis les pieds à Nkok, c'est une bonne chose. Je n'ai malheureusement pas eu le privilège d'entrer dans les

usines pour voir comment se déroule le travail, mais j'ai apprécié ce que j'ai vu ». La veille, Pierre Ndong Ndzime, de la chorale Notre Dame de la Sallette - il n'y avait pas que des apprenants parmi les membres de la délégation provinciale de l'Ogooué-Lolo -, avait jugé "bonne" l'idée de faire venir des jeunes de provinces. « Cela amène un peu plus au ni-

veau de l'engouement. Et surtout, nous nous sentons considérés », avait-il confié. Ce dernier jour, enfin, était l'occasion de remettre leurs lots aux gagnants du concours de prononciation de discours, organisé pour l'occasion, au lycée national Léon Mba. A ce challenge, Raïssa Wora Devedy, étudiante, représentant la province du Moyen-Ogooué, s'est vue

sacrée championne. Elle a remporté la coquette somme de 500 000 francs cfa, ainsi que des œuvres didactiques. Ses deux dauphines s'en sont tirées respectivement avec 300 000 et 100 000 Fcfa, assortis d'un don de dictionnaires. Elles n'ont pas manqué de remercier les organisateurs de ce rendez-vous annuel réussi.

## Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, aujourd'hui

# Mettre fin aux peines privatives de liberté pour les journalistes

LLIM  
Libreville/Gabon

A l'instar des autres pays et comme chaque année, le Gabon célèbre aujourd'hui, 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse. A cet effet, les professionnels des médias publics et privés, en collaboration avec le ministère de la Communication et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) organisent, ce jour, une cérémonie commémorative à l'auditorium de la Maison Georges Rawiri, à partir de 13 heures.

Autres manifestations prévues, une série d'échanges initiée par le Réseau gabonais des journalistes des droits de l'Homme en faveur des élèves des classes

de Première et Terminale du lycée Paul Indjendjet Gondjout (LPIG), dans le but de susciter des vocations. Au terme de cette rencontre, il est prévu la sélection d'un échantillon d'élèves qui bénéficieront des formations basiques en animation, production, mise en onde et infographie, dans la perspective de stages d'immersion durant la période des vacances scolaires.

Dans son discours circonstanciel, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Michaëlle Jean, a lancé un appel solennel afin que cessent les peines privatives de liberté infligées aux journalistes dans l'exercice de leur métier. Elle exhorte donc tous les acteurs concernés de l'espace francophone à engager un débat de fond

pour assurer la liberté de la presse, la pluralité des médias et la libre-circulation de l'information, des idées et des opinions.

Pour sa part, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon a dit sa préoccupation face aux restrictions de plus en plus grandes auxquelles font face les professionnels des médias dans de nombreux pays, celle de la liberté d'expression empêchant le progrès.

Il a, à son tour, exhorté tous les gouvernements, politiciens, entreprises et citoyens, à promouvoir et à protéger l'indépendance et la liberté des médias : « sans ce droit fondamental, la population est moins libre et moins autonome, mais, avec, nous pourrions construire ensemble un monde digne et offrant des possibilités à tous. »



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**COMMUNIQUE**

**RECENSEMENT PHYSIQUE**

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les pensionnés et rentiers régulièrement payés par virement dans les banques suivantes :

• BICIG	• ECOBANK
• BGD	• ORABANK
• BGF/ BGF : LOXIA	• UBA
• BHG	• UGB

qu'elle procédera, du **1<sup>er</sup> février au 31 mars 2016** sur l'ensemble du territoire national, au recensement physique des bénéficiaires desdites prestations.

A cet effet, il leur est demandé de se présenter dans les Délégations ou Agences CNSS les plus proches munis des documents ci-après :

- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un bulletin de paiement de la prestation.

A partir du **1<sup>er</sup> Avril 2016**, les bénéficiaires de prestations qui n'auront pas été recensés, verront leurs paiements suspendus, en attendant le justificatif de vie et l'identité prouvée du bénéficiaire.

Fait à Libreville, le 22 janvier 2016.



**Dr. Desiré LASSEGUE**

**NB :**  
En cas de réclamation, veuillez contacter notre service Réclamation au +241 01.79.12.37  
Centre d'appels : +241 01.79.73.00  
Mail CNSS : information@cnss.ga

Le présent recensement n'exclut pas le dépôt du certificat de vie et / ou de non remariage.



1432

Enjeu de l'indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon • Tél. 01 79 12 30 • Fax 01 79 64 25 • www.cnss.ga